

## **TRANSACTION**

### **VENTES d'immeubles à usage d'habitation et locaux commerciaux**

De 0 à 200.000.00 € ..... 10 000 € TTC

A partir de 200.001.00 € ..... 4 % TTC

*Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %*

**VENTES de terrain** ..... 5 % TTC

**Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur (sauf convention contraire)**

Ils comprennent les prestations de visites, de négociation et de constitution du dossier de vente

*Pour les terrains, compte tenu du travail supplémentaire de gestion des autorisations de division, permis de construire, devis travaux... les honoraires seront de 5 % TTC avec un minimum de 8.000 € TTC.*

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial*

## **LOCATION**

### **Honoraires locataire**

Visite du logement, constitution de dossier et rédaction du bail :

- ZONE TENDUE (Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ...) ..... 10.00 € TTC / m<sup>2</sup>
- ZONE NON TENDUE (Dampierre, Choisel, ...) ..... 8.00 € TTC / m<sup>2</sup>

Etat des lieux d'entrée :

3.00 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

### **Honoraires bailleur**

Visite du logement, constitution de dossier et rédaction du bail :

- ZONE TENDUE (Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ...) ..... 10.00 € TTC / m<sup>2</sup>
- ZONE NON TENDUE (Dampierre, Choisel, ...) ..... 8.00 € TTC / m<sup>2</sup>

Etat des lieux d'entrée :

3.00 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux de sortie :

3.00 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

Pour tout renseignement complémentaire, nous consulter